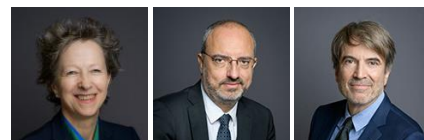


LBPAM ISR CONVERTIBLES OPPORTUNITES L

RAPPORT MENSUEL FINANCIER AU 30 AVRIL 2026



Christine Delagrave

Brice Perin

Philippe Garnier

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du FCP est double : - chercher à obtenir, sur la période de placement recommandée supérieure à 4 ans, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence du marché des obligations convertibles d'émetteurs européens, FTSE Europe Convertible, par le biais principalement d'investissements en obligations convertibles majoritairement européennes ; et - mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR).

Actif net global	212,82 M€
VL part L	1 400,47 €

Caractéristiques du FCP

Composition de l'indicateur de référence*

FTSE Convertible Europe	100%
-------------------------	------

* Depuis le 30 déc. 2022

Caractéristiques

Date de création de l'OPC	30/12/2013
Date de 1ère VL de la Part	30/12/2013
Durée minimale de placement recommandée	4 ans et plus
Classification SFDR	Article 8
Société de gestion	LBP AM
Dépositaire	CACEIS BANK
Éligible au PEA	Non

Valorisation

Fréquence de valorisation	Quotidienne
Nature de la valorisation	Cours de clôture
Code ISIN part L	FR0011640911
Ticker Bloomberg part L	LBPCVOL FP
Lieu de publication de la VL	www.lbpam.com
Valorisateur	CACEIS Fund Administration SA

Souscriptions-rachats

Heure limite de centralisation auprès du dépositaire	13h00
Heure limite de passage d'ordre auprès de La Banque Postale	Néant
Ordre effectué à	Cours Inconnu
Souscription initiale minimum	1 part
Décimalisation	1/100 000 ème de part

Frais

Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	1,28% TTC de l'actif net
Commissions liées aux résultats	0,14% TTC de l'actif net

Calcul des commissions liées aux résultats

20 % de la surperformance nettes de frais de gestion fixes, réalisée par le FCP par rapport à la progression réalisée, sur la Période de Calcul considérée, par un fonds fictif réalisant une performance égale à celle de l'indicateur de référence, ajustée des souscriptions/rachats dans le FCP

Commission de souscription	6,0% maximum (dont part acquise : Néant)
Commission de rachat	Néant

NOTATION MORNINGSTAR™

Convertible Bond - Europe



Au 31-01-2026

NOTATION MORNINGSTAR™

SUSTAINABILITY™



Au 31-08-2025

NOTATION QUANTALYS™

Obligations Convertibles Europe



Au 28-02-2026

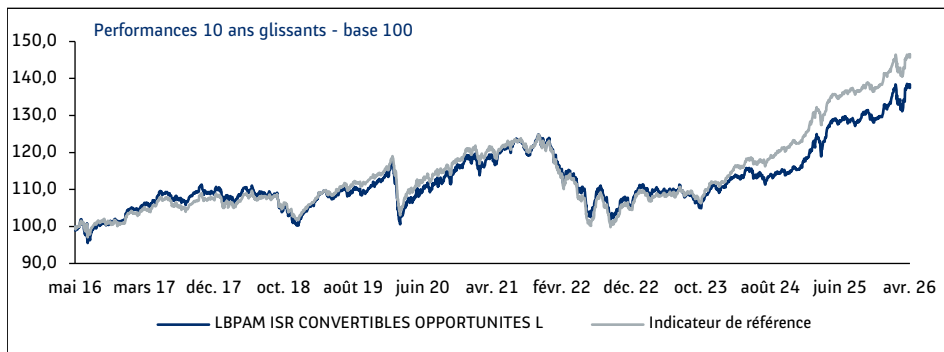
PROFIL DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

Performances arrêtées au 30 avril 2026



Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les calculs sont réalisés coupons nets réinvestis, nets de frais de gestion, sans déduction des droits d'entrée / sortie éventuels.

PERFORMANCES CUMULÉES	Début d'année	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
OPC	6,47%	4,67%	10,64%	26,50%	16,72%	38,51%
Indicateur de référence	5,68%	3,60%	11,00%	35,23%	21,38%	46,63%
Ecart de performance	0,79%	1,07%	-0,36%	-8,73%	-4,66%	-8,12%

PERFORMANCES ANNUELLES	2025	2024	2023	2022	2021
OPC	12,50%	3,96%	5,74%	-14,97%	4,98%
Indicateur de référence	13,10%	9,40%	7,33%	-14,88%	2,68%
Ecart de performance	-0,60%	-5,44%	-1,59%	-0,09%	2,30%

PERFORMANCES ANNUALISÉES	3 ans	5 ans	10 ans
OPC	8,13%	3,14%	3,31%
Indicateur de référence	10,55%	3,95%	3,90%
Ecart de performance	-2,42%	-0,81%	-0,59%

Principaux indicateurs de risque

INDICATEURS DE RISQUE	sur 6 mois	sur 1 an	sur 3 ans	sur 5 ans	sur 10 ans
Volatilité de l'OPC	7,96%	6,36%	5,80%	6,79%	6,75%
Volatilité de l'indicateur de réf.	6,18%	4,97%	4,52%	5,62%	5,54%
Tracking error	2,58%	2,09%	2,15%	2,28%	2,15%
Ratio de Sharpe	1,30	1,36	0,88	0,18	0,38
Ratio d'information	0,05	-0,17	-1,13	-0,35	-0,27
Bêta	-	1,23	1,21	1,15	1,17

Données calculées sur le pas de valorisation.

	Plus forte perte historique	Début de la plus forte perte	Fin de la plus forte perte	Délai de recouvrement
Perte maximale 10 ans	-18,71%	17/11/2021	29/09/2022	901 jours

Volatilité	Elle mesure l'importance des variations du prix d'un actif et donne donc une estimation de son risque (mathématiquement, la volatilité est l'écart type des rentabilités de l'actif).
Tracking error	C'est la mesure du risque pris par le portefeuille par rapport à son indicateur de référence.
Ratio de Sharpe	Il mesure l'écart de rentabilité du portefeuille par rapport au taux sans risque divisé par la volatilité du portefeuille.
Ratio d'information	C'est l'écart de performance entre le portefeuille et son benchmark divisé par la tracking error.
Bêta	Il est la mesure de la sensibilité du portefeuille par rapport à son benchmark.

Sources des données, OPC et indicateurs de réf. : LBP AM

Commentaire de gestion

Les obligations convertibles Europe rebondissent en avril dans le sillage des marchés actions soulagés par un « cessez-le feu » au Moyen-Orient. L'indice action large Euro Stoxx 50 termine le mois en rebond de plus de +5.6 %. Selon leurs indices de référence, les obligations convertibles européennes affichent des performances entre +3 % et +3.5 %. Les positionnements sectoriels se sont donc montrés favorables aux convertibles avec la surperformance de la technologie (STM +60 %, Be-Semi +40 %), de l'industrie et la construction (Schneider +17 %, Voestalpine +16 %, SPIE +15%) ainsi que de l'immobilier (Tag +10%).

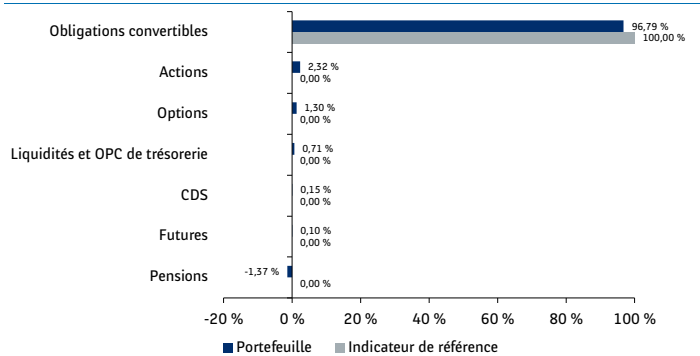
Le marché primaire s'est ouvert en avril avec 1.4 mds € de nouvelles émissions. La plus importante Aixtron en Allemagne avec 450m d'€, un primo émetteur dans le secteur des semi-conducteurs. Les autres émissions émanent d'émetteurs déjà connus comme Bor Drilling ou Basic Fit. Et pour finir une échangeable JPM en Siemens de 375m d'€.

Avec un primaire actif et des marchés liquides, les valorisations intrinsèques des obligations convertibles restent stables à 30 % de volatilité implicite en moyenne du gisement. Dans le même temps, les spreads implicites se sont contractés de 10 bps et les taux d'intérêt ont continué à légèrement progresser au cours du mois avec le taux 10 ans allemand à 3.03%.

Au cours du mois, nous avons participé au primaire Siemens, les autres émissions ayant un profil crédit trop faible. Par ailleurs, nous avons rajouté des BNP, Vinci et nous sommes revenus sur les Qiagen que nous avions allégés en janvier lors des rumeurs d'OPA. Enfin nous avons vendu une partie des SAP.

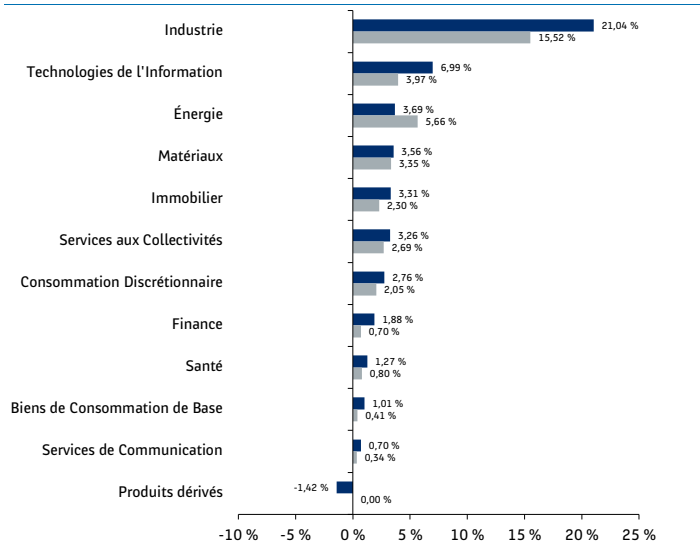
Structure du portefeuille

RÉPARTITION PAR NATURE DE TITRE EN % DE L'ACTIF NET

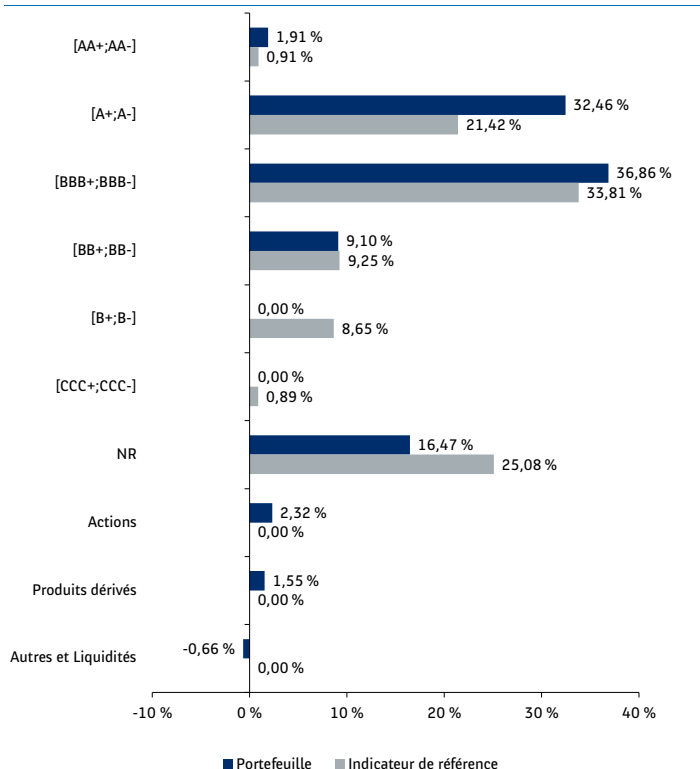


Hors bilan : 8,93% Futures, 0,00% Options

RÉPARTITION SECTORIELLE DE LA CONTRIBUTION AU DELTA *



RÉPARTITION PAR NOTATION EN % DE L'ACTIF NET



INDICATEURS CLÉS

Delta	48,06%
Sensibilité taux (ajustée du Delta)	2,16
Maturité moyenne	3,97 ans
Vega	0,42
Nombre de titres en portefeuille	55
Rating moyen (sur - du fonds)	BBB+

Indicateurs calculés au pire sauf indication contraire

5 PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU DELTA

Libellé	Delta
SAIPEM SPA IM EUR	3,69%
STMICROELECTRONICS NV IM EUR	3,51%
SCHNEIDER ELECTRIC SE FP EUR	3,47%
IBERDROLA SA SQ EUR	3,26%
LEGRAND SA FP EUR	2,38%

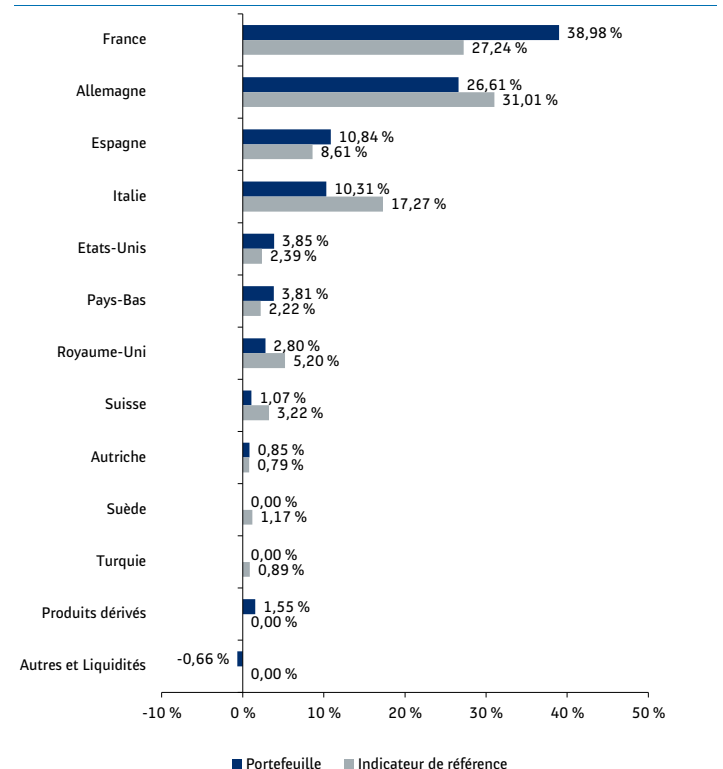
5 PRINCIPAUX TITRES EN PORTEFEUILLE

Libellé	Nature de titre	% de l'actif net
STMICROELECTRON 0% 04-08-27	Obligations	5,82%
CELLNEX TELECOM 0.750% 20-11-31	Obligations	5,08%
LEGRAND SA 1.500% 23-06-33	Obligations	4,34%
VONOVIA SE 0% 20-05-30	Obligations	4,02%
SAIPEM SPA 2.875% 11-09-29	Obligations	3,81%

OPC EN PORTEFEUILLE

Libellé	Catégorie AMF	% de l'actif net
OSTRUM SRI CASH Z (C/D) EUR	Monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) court terme	6,16%
OSTRUM SRI CASH M (C/D) EUR	Monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) court terme	0,60%
OSTRUM SRI CASH Z2 (C/D) EUR	Monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) court terme	0,10%

RÉPARTITION PAR PAYS EN % DE L'ACTIF NET



Informations produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré)-contractuelle) ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée : elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable. LBP AM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DIC, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBP AM sur simple demande ou sur le site www.lbpam.com.

LBPAM ISR CONVERTIBLES OPPORTUNITES L

RAPPORT MENSUEL ESG AU 30 AVRIL 2026

PROFIL GREaT DU PORTEFEUILLE

Approche ESG	Amélioration de note ¹
Taux de retraitement de l'univers de comparaison	30%
Score GREaT moyen pondéré du portefeuille	7,41
Score GREaT moyen pondéré de l'univers de comparaison retraité ²	7,21

Le score GREaT est issu d'une méthodologie d'analyse ESG propriétaire du Groupe LBP AM. L'échelle du score GREaT est comprise entre 1 et 10, 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

¹ L'approche ESG dite en 'amélioration de note' consiste à obtenir un score GREaT moyen pondéré du portefeuille supérieur à celui de l'univers de comparaison retraité.

² L'univers de comparaison retraité correspond à l'univers duquel on a retiré un pourcentage d'émetteurs - correspondant au taux de retraitement de l'univers de comparaison - étant sur une liste d'exclusion applicable au portefeuille et/ou ayant les pires scores GREaT.

ESG : critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

Pour en savoir plus sur la composition de l'univers de comparaison, nous vous invitons à consulter le prospectus du fonds.

METHODOLOGIE GREaT

Gouvernance responsable

Encourager la diffusion des meilleures pratiques en termes de gouvernement d'entreprise et d'éthique des affaires.

Gestion durable des Ressources

Gérer durablement les ressources humaines et naturelles : respect des droits fondamentaux au travail, politiques et pratiques RH, protection de l'environnement et limitation des impacts négatifs sur la nature tout au long de la chaîne de valeur.

Transition Energétique

Contribuer à la transition énergétique pour de nouveaux modes de consommation et de production plus durables, et accompagner le passage d'un modèle économique fortement consommateur d'énergies fossiles vers un modèle sobre, résilient et décarboné.

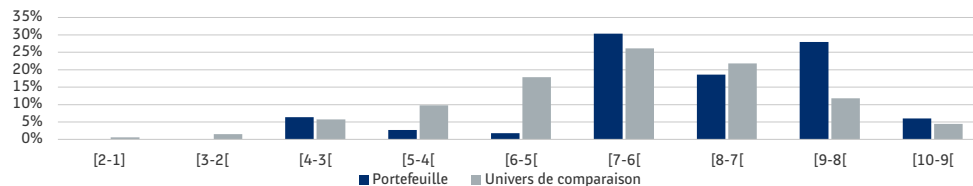
Développement des Territoires

Assurer le respect des droits humains dans l'ensemble de la chaîne de valeurs des entreprises (communautés, clients, chaînes d'approvisionnement...) et impact sociétal des entreprises.

	Portefeuille	Couverture du portefeuille	Comparable	Couverture du comparable	Type de comparable
G - Gouvernance Responsable	6,55	100,0%	6,28	99,7%	Univers de comparaison
R - Gestion Durable des Ressources	6,95	100,0%	6,10	99,7%	
E - Transition Energétique	7,27	100,0%	6,45	99,7%	
T - Développement des Territoires	6,96	100,0%	6,17	98,5%	

Le fonds ne prenant pas d'engagement de performance relatif à son comparable sur les piliers GREaT, la note du portefeuille peut être supérieure ou inférieure à celle de son comparable.

Répartition du portefeuille et de l'univers de comparaison par Score GREaT



Meilleurs Scores GREaT du portefeuille et Contribution de chaque pilier au Score GREaT de l'émetteur

Nom de l'émetteur	Poids dans le portefeuille	Score GREaT	G	R	E	T
SCHNEIDER ELECTRIC SE	6,0%	9,64	16,9%	33,8%	33,2%	16,1%
STMICROELECTRONICS NV	5,8%	8,97	5,3%	25,2%	34,1%	35,5%
CELLNEX TELECOM SA	5,5%	8,77	32,0%	37,6%	5,7%	24,6%
SAIPEM SPA	3,8%	8,68	8,3%	37,6%	31,9%	22,2%
PIRELLI & C SPA	0,2%	8,67	5,8%	33,3%	27,0%	33,9%

LBPAM ISR CONVERTIBLES OPPORTUNITES L

RAPPORT MENSUEL ESG AU 30 AVRIL 2026

INDICATEURS DE DURABILITE DU PORTEFEUILLE

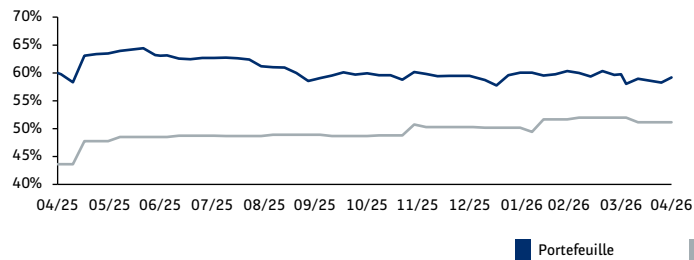
	Portefeuille	Engagement Minimum
Pourcentage d'Investissement Durable	63,9%	20,0%

Au sens du règlement européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), un investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Le pourcentage d'investissement durable présenté ici repose sur la méthodologie propriétaire du Groupe LBP AM, disponible en intégralité sur notre site internet : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>

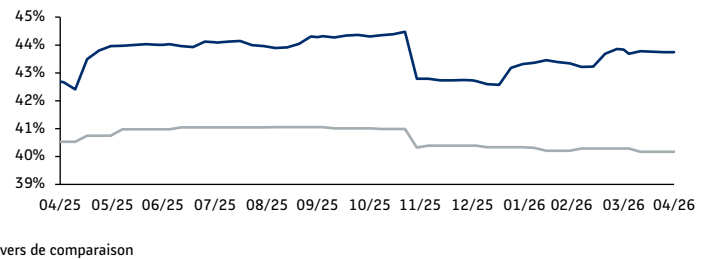
Indicateur 1 - Environnement	Portefeuille	Comparable
Alignement net zéro	59,2%	51,2%
Taux de Couverture	100,0%	100,0%

Indicateur 2 - Gouvernance	Portefeuille	Comparable
Mixité au sein des organes de gouvernance	43,7%	40,2%
Taux de Couverture	96,4%	98,3%

HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 1



HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 2



Méthodologie de l'indicateur 1 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Trajectoire Net Zero Source(s) : CDP_TEMP	Part des entreprises dont les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont validés par SBTi.	%

Méthodologie de l'indicateur 2 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Mixité au sein des organes de gouvernance Source(s) : MSCI, CLARITY, GAIARATING	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres.	% moyen de femmes au sein du conseil d'administration

Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs de durabilité et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référer aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>

Le label ISR de l'Etat français, est valable pour une durée limitée et est sujet à une réévaluation. Par ailleurs, son obtention par l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences des futures règles nationales ou européennes.

OBJECTIF EXTRA-FINANCIER DU PORTEFEUILLE

La démarche de gestion ISR du produit financier consiste à identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la société de gestion.

Cette analyse repose sur la philosophie GREaT, propre à la société de gestion, articulée autour des 4 piliers suivants :

- La Gouvernance responsable : ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein des émetteurs (équilibre des pouvoirs, rémunération des dirigeants, ou encore éthique des affaires).
 - La gestion durable des Ressources : ce pilier permet d'étudier les impacts environnementaux et la gestion du capital humain des émetteurs (qualité des conditions de travail et gestion des relations avec les fournisseurs).
 - La transition économique et Energétique : ce pilier permet d'évaluer la stratégie des émetteurs en faveur de la transition énergétique (démarche de réduction des gaz à effet de serre et réponse aux enjeux de long terme).
 - Le développement des Territoires : ce pilier permet d'analyser la stratégie des émetteurs en matière d'accès aux services de base.
- Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra-financières (MSCI ESG Research, Moody's ESG et Ethifinance Ratings). La méthodologie mise en place permet de réduire les biais, notamment capitalistiques et sectoriels.

In fine, la société de gestion reste seule juge la qualité extra-financière d'un émetteur, qui est exprimée :

- Selon un score GREaT compris entre 1 et 10 - 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

Par ailleurs, la société de gestion applique des exclusions sectorielles et normatives visant à limiter l'investissement dans les émetteurs ayant des impacts négatifs trop importants. Nos listes d'exclusions sectorielles incluent certains émetteurs de secteurs controversés comme le tabac, les jeux d'argent, le charbon, le pétrole et le gaz, selon les critères définis par la société de gestion. Notre liste d'exclusion normative est construite sur la base d'analyses des controverses ou allégations ESG et identifie les cas de violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. En complément du socle commun d'exclusion de la société de gestion, les portefeuilles détenteurs du label ISR de l'Etat Français sont en conformité avec les exclusions obligatoires listées dans son référentiel.